

L'AVIS DES DÉCHETS

La lettre d'information
du Syndicat de Collecte des Déchets Ménagers

▷ n°37 - juillet 2025



L'EDITO du Président

Nous faisons à nouveau face à des épisodes de chaleur intense de plus en plus fréquents. Pour préserver la santé de nos agents, les horaires des déchèteries et des collectes ont été aménagés, tout en assurant la continuité du service. Je vous remercie sincèrement pour votre compréhension et votre respect collectif envers nos agents en première ligne.

Je tiens aussi à vous remercier pour votre engagement en faveur du tri et la prévention des déchets. Grâce à votre mobilisation, la quantité d'ordures ménagères collectées poursuit sa baisse : 92 kg/habitant du Sycodem en 2024 contre 124 kg sur le département. Ce résultat est le fruit de votre implication et des actions que nous menons ensemble, présentées dans ce numéro. Nous intensifions aussi la lutte contre les dépôts sauvages : l'installation de nouveaux dispositifs de caméra ont permis les premières verbalisations. Ces résultats participent à la maîtrise de nos coûts de gestion et à la propreté des sites.

Enfin, je vous invite à (re)découvrir nos nouveaux services : l'atelier de vélos ReCYCLE, la matériauthèque sur la déchèterie de Fontenay-le-Comte, et à l'automne, la ressourcerie végétale à Benet. Ces projets concrets illustrent notre volonté d'encourager une gestion de proximité, vertueuse et éducative, au service d'une économie circulaire à notre échelle ! Merci à vous, votre engagement donne tout son sens à notre action collective.

Stéphane GUILLON

Rendez-vous à la Matériauthèque

Depuis le 1^{er} juillet, le Sycodem vous propose un nouveau service : une matériauthèque sur le quai de la déchèterie de Fontenay-le-Comte.

Comment ça marche ? Vous déposez dans la zone dédiée, les matériaux qui peuvent servir à d'autres. Vous prenez uniquement ce dont vous avez besoin.

Quoi déposer ? Des matériaux de chantier, des outils, de la quincaillerie, du carrelage, de la peinture...

Comment y accéder ? Le local est ouvert sur les créneaux d'ouverture de la déchèterie. Votre carte d'accès est nécessaire pour entrer sur le site.



Dans la matériauthèque, retrouvez des planches de bois, des tasseaux, de l'isolant, du carrelage, mais aussi des vis, écrous, chevilles, tubes... Et encore beaucoup d'autres choses !

Essayez le compostage partagé !

De plus en plus d'habitants et de communes choisissent le compostage partagé dans leur quartier ou leur résidence. Grâce à ce mode de valorisation des déchets alimentaires, ils allègent leur poubelle noire, font des économies en fabriquant leur propre compost et rencontrent leurs voisins !

Envie de les imiter ? Le Sycodem vous accompagne en étudiant le bon emplacement avec vous, en installant le matériel nécessaire et en vous formant à la gestion d'un composteur partagé.

Contactez-nous ! anim-compostage@sycodem.fr



A la maison de quartier Chamiraud (Fontenay-le-Comte), le brassage du compost se fait dans la bonne humeur !

Pour tous les déchets, une solution !

Au-delà des ordures ménagères et des emballages qui trouvent tout de suite leur destination dans les bacs noir et jaune, le reste des déchets, relevant notamment des déchèteries, est destiné à d'autres solutions.



Vous avez un meuble ou un appareil électrique hors d'usage, un meuble encore utilisable, des pots de peinture entamés ?
Pas question de les abandonner dans la nature !

DONNEZ

3 recycleries sont présentes sur notre territoire : Emmaüs, Happy Fontenay, Triporteur. Spécialisés ou non, elles vous permettent de déposer une grande partie de vos objets et appareils encore utilisables. Donnez à ceux qui en ont besoin !

VENDEZ

A la mode sur les réseaux, ou dans les vide-greniers, la vente entre particuliers a le vent en poupe. Pour réutiliser, bricoler, customiser, rejoignez le mouvement de la seconde main !

RAPPORTEZ

La Loi AGEC* impose aux enseignes de vente de matériel de bricolage ou de matériaux, d'organiser un espace de reprise localement. Acheté sur place ou non, vous pouvez déposer dans ces enseignes, les restes de peintures, les chutes de placo, etc. L'éco-taxe que vous payez à l'achat sert à assurer leur recyclage.



Allez plus loin :

<https://emmaus-flc.fr/accueil>
<https://association-happy.jimdosite.com/>
<https://www.facebook.com/letriporteur85>



Allez plus loin :

Le Bon Coin, Vinted, Momox, etc.
<https://www.infolocale.fr/evenements/vendee/vid-greniers>



Allez plus loin :

<https://oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte/>
<https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/ou-deposer-vos-dechets-chimiques/>

La déchèterie n'est pas la "seule solution", et l'abandon est interdit, adoptez de nouveaux gestes...!

*Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, 2020

Un jardin ZD* !

Nous vous invitons à découvrir des gestes pratiques, des solutions simples à adopter au jardin pour valoriser vos végétaux sur place et éviter leur transport. Nos végétaux ne sont plus des déchets verts mais des ressources !

Compostez

En compostant vos déchets alimentaires, mais aussi les mauvaises herbes, les petites tailles, les feuilles mortes, les plantes fanées, etc., vous alimentez votre composteur, créez votre propre amendement, faites des économies de terreau industriel... Le compostage n'a que des avantages !
Encore des doutes ou des questions : **nos animateurs sont là pour vous !** anim-compostage@sycodem.fr

Plessez, tressez, tuteurez, créez...

Laissez faire votre imagination ! Les branches souples comme le saule ou le noisetier, se prêtent parfaitement à la création de bordures de parterres, de carrés-potagers ou la délimitation d'une allée. Avec les bambous et les bois plus durs, vous pouvez créer des structures pour faire grimper des plantes, tuteurer des plants de légumes, abriter des jeunes plantations, etc.



La Ressourcerie végétale à Fontenay-le-Comte



Broyez

Le broyat de branches est utile dans plusieurs coins du jardin : au composteur, pour participer à la décomposition des déchets alimentaires ; dans les parterres de fleurs, pour empêcher la repousse d'adventices ; au potager, pour conserver la fraîcheur du sol ; dans le sol, pour aérer sa structure.

Pas encore de broyeur ? Le Sycodem subventionne votre achat à hauteur de 20 % du coût d'un broyeur (voir conditions sur sycodem.fr/des-solutions-pour-reduire-mes-dechets/).



Créez une haie sèche

Les branches restent dans le jardin ! Simplement entassées entre 2 rangées de piquets, avec leurs feuilles ou non, elles sècheront petit à petit. Une création idéale pour cacher la vue, couper du vent, et servir d'abri à la petite faune du jardin.



Tondez en mulching

En laissant la tonte de pelouse sur place, hâchée menue, vous enrichissez le sol en azote, élément indispensable pour l'absorption des nutriments par les plantes. Si elle n'est pas abandonnée en tas, la pelouse ne gênera pas la repousse et ne dégagera pas de désagréments.

Laissez pousser...

Les services municipaux ont adopté la "gestion différenciée" des espaces verts. Reproduisez ces gestes dans votre jardin : conservez des espaces en herbe, fleuris, pour accueillir les insectes en particulier les pollinisateurs ; créer des sentiers, des passages au milieu de cette nature retrouvée !

Besoin d'exemples ?

Venez visiter l'espace pédagogique de la Ressourcerie Végétale à Fontenay-le-Comte. Au Langon, découvrez "Le jardin qui bourdonne".

*Zéro Déchet

Elles témoignent de leurs gestes vers le "zéro déchet" !

Dispositif VZD, qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Sycodem donne un coup de pouce aux foyers en démarche de réduction des déchets en les faisant bénéficier de 2 coupons d'achat de 20 € dans des enseignes partenaires de vente en vrac, ou d'une réduction du volume des bacs : c'est le dispositif VZD (Vers le Zéro Déchet).

En 2024, sont entrés dans le dispositif, 30 foyers composés de 1 à 5 personnes et répartis sur le territoire du Sycodem, foyers collectés en bacs au domicile ou desservis en conteneurs enterrés. Voici le témoignage de deux d'entre eux :

CAMILLE : « MONTRER LES CHOSES QU'ON PEUT FAIRE »



Le foyer de Camille est composé de 2 adultes actifs et de 2 enfants de 7 et 10 ans, elle vit au cœur de la forêt de Mervent dans une maison avec un grand extérieur.

« Les courses chez nous c'est avec nos propres boîtes pour acheter en vrac. Et nous cultivons nos propres légumes pour éviter d'en acheter emballés. Je suis dans une démarche zéro déchet car je veux montrer l'exemple aux enfants : c'est hyper important pour l'avenir ! Et plutôt que de les matraquer avec des informations négatives, nous préférons montrer les choses qu'on peut faire. C'est notre façon de penser depuis que nous vivons ensemble et même avant d'ailleurs. Nos enfants comprennent quand on leur dit « on n'achète pas ça, c'est trop de plastique » ou « on n'achète pas ça, c'est trop de consommation ». Ils ne sont pas très demandeurs, je pense que c'est parce qu'ils n'ont pas été habitués à la surconsommation. Nos plus grandes difficultés viennent des familles des copains et

copines lorsque les enfants sont invités aux anniversaires. Les objets en plastique en tout genre franchissent le pas de la porte...

Je trouve que le dispositif VZD est une belle initiative et un bel encouragement pour ceux qui pratiquent déjà. Grâce à ça nos efforts sont soutenus. A ceux qui voudraient s'y mettre et n'ont pas encore franchi le pas j'ai envie de leur dire : « Pensez aux masses de déchets que nous laissons, c'est énorme ! Pensez à vos enfants, à vos petits-enfants, au futur ! »

ISABELLE* : « JE RÉPUGNE À POLLUER AVEC DES EMBALLAGES JUSTE PARCE QUE C'EST PRATIQUE »



Isabelle vit seule, en appartement sans jardin à Fontenay-le-Comte.

« Ma façon de consommer ? J'achète la plupart de mes consommables alimentaires et d'hygiène en vrac, auprès des producteurs locaux du marché ou dans l'épicerie vrac du centre-ville où on trouve du dentifrice, du gel douche, du savon...tout en vrac ! Je ne suis pas parfaite, pour des raisons économiques, pratiques ou pour le plaisir (comme les tablettes de chocolat), j'achète parfois emballé en supermarché. Mais je répugne à polluer avec des emballages juste parce que c'est pratique. Cette façon de penser et de consommer est due à mon éducation mais c'est surtout une question de bons sens !

Depuis décembre 2021, je trie mes biodéchets et je vais une fois par semaine au composteur collectif. La difficulté c'est le stockage du bioseau l'été, à cause de la chaleur mais comme j'ai mis un journal avec un élastique sur mon bioseau, j'ai très peu de

moucheron et très peu d'asticots.

Le ZD c'est une démarche progressive ! Et c'est une question de choix, on est acteur dans cette histoire. Ne nous laissons pas décourager par ce qui ne va pas : ce que chacun fait est important ! »

*prénom d'emprunt

Vous pensez être en démarche poussée Vers le Zéro Déchet, et cela de façon durable ? Vous voulez entrer dans le dispositif ?

On vous dit tout sur sycodem.fr,
rubrique "Des solutions pour réduire mes déchets"

Rejoignez-nous dans cette
aventure !
ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Sycodem Sud Vendée
Pôle environnemental du Seillot
Allée Verte
85 200 FONTENAY LE COMTE
tél : 02 51 50 75 35
accueil@sycodem.fr

Directeur de la publication : M. Stéphane Guillon, Président
Conception : Service Communication Sycodem Sud Vendée
Impression : Imprimerie LIO (Luçon)
Crédits : Sycodem/Liner Communication/StockLib
ISSN : 2650-2771

www.sycodem.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

NOS DÉCHETS,
AGISSONS
PLUS
POUR EN FAIRE
MOINS